

SYNDICAT  
des MEDECINS  
INSPECTEURS  
de SANTE  
PUBLIQUE  
UNION CONFEDERALE DES MEDECINS  
SALARIES DE FRANCE (U.C.M.S.F.)  
65 RUE D'AMSTERDAM 75008 PARIS

Paris, le 19 août 2009

La présidente

A

Madame la Ministre de la Santé, de la  
Jeunesse, des Sports et de la Vie  
associative

Objet : Situation actuelle des Médecins Inspecteurs

Madame la Ministre,

Le contexte sanitaire et institutionnel dans lequel fonctionnent nos services depuis plusieurs mois nous conduit à attirer votre attention sur plusieurs points.

La gestion de l'épidémie de grippe A H1N1 a fortement impacté nos services et entre dans une nouvelle phase. L'implication des médecins inspecteurs de santé publique dans sa prise en charge est essentielle, car ils ont été et restent en première ligne pour le bon déroulement des actions sanitaires mises en œuvre sur le terrain.

Il est de notre responsabilité de vous informer des difficultés rencontrées par nos collègues des services déconcentrés. En effet, si la crise doit durer et/ou s'intensifier, les conséquences des dysfonctionnements observés dès à présent pourraient devenir graves.

Depuis plusieurs mois la situation met en évidence:

- l'insuffisance des effectifs dédiés à la veille sanitaire, particulièrement dramatique dans certains départements".
- des choix organisationnels peu pertinents, un pilotage multiple variable et un manque évident de cohérence, associé à une fonctionnalité variable selon le territoire (notamment dans le cadre des astreintes),
- une faible lisibilité et une coordination insuffisante des demandes émanant des structures centrales affaiblissant notre crédibilité auprès de nos interlocuteurs.
- l'absence de perception des enjeux par les directions des services déconcentrés, qui peinent à donner du sens à leur action, à adapter les priorités des services et à ajuster les moyens aux charges de travail

De ce fait, nous sommes amenés à constater un épuisement de nos collègues, une motivation qui s'effrite et un découragement croissant. Pourtant les évolutions stratégiques de la lutte contre l'épidémie dans les mois à venir impliqueront encore plus les MISP et le cadre contraint ne fera que se tendre davantage.

Cette situation de crise sanitaire sert de révélateur aux problèmes **d'inadéquation entre nos missions et nos moyens** avec des sous-effectifs chroniques de MISP liés au manque

d'attractivité du corps, situation que nous dénonçons sans relâche. Cette crise révèle également les enjeux du passage vers les Agences Régionales de Santé.

En dépit des affirmations de vos collaborateurs, les projets d'organisation restent flous et plus marqués par l'inquiétude de la gestion des carrières que par la recherche d'une réelle efficacité : les lignes hiérarchiques entre les différents échelons territoriaux sont loin d'être simplifiés et clarifiés. La juxtaposition au sein des ARS de services dans lesquels seront éparpillés les différents corps techniques, tel que cela nous a été récemment présenté, ne nous paraît absolument pas répondre aux exigences d'une réelle et forte transversalité que les multiples comités et autres cellules techniques mis en place jusqu'alors ont été incapables d'assurer.

Le SMISP, syndicat largement représentatif des MISP, a souhaité dès le départ participer aux travaux de conception des futures ARS (courrier du 8 mars 2008). Nous vous avons également adressé dans notre courrier du 26 janvier 2009 nos propositions mûries de longue date. Ces différents courriers n'ont jamais reçu de réponse de votre part.

Aujourd'hui la situation impose que les MISP cessent d'être balkanisés voire instrumentalisés dans divers services. Ils doivent être réunis physiquement et fonctionnellement au sein des ARS, afin que leurs compétences atteignent une masse critique suffisante et soient utilisées à bon escient, ce qui n'est pas toujours le cas ainsi que l'a rappelé le rapport de l'IGAS. Sans **mise en commun de nos moyens et connaissances**, sans réflexion partagée sur des problèmes complexes et sans organisation médicale dédiée pour répondre aux demandes et contraintes croissantes, nous n'optimiserons pas ces compétences et nous ne serons pas en mesure de faire face efficacement à une crise majeure.

Nous ne doutons pas que ces informations retiendront votre attention et sommes à votre disposition pour en discuter et renouveler nos propositions.

Par ailleurs, les enjeux sont suffisamment importants et engagent notre responsabilité déontologique de médecins de santé publique pour que cette situation soit portée à la connaissance de nos concitoyens dans une prochaine action de communication.

Je vous adresse, Madame la Ministre, mes salutations respectueuses et dévouées.

Pour le Syndicat des Médecins Inspecteurs de Santé Publique,  
La Présidente,

Dr Brigitte LACROIX

**signé**

Copies :

Madame la Directrice des ressources humaines

Monsieur le Secrétaire Général des ministères chargés des affaires sociales

Monsieur le Directeur Général de la Santé